

Parrains et marraines, wanted!

Novembre 2014- Juin 2015

Unis-Cité accompagne des jeunes pour monter leur projet d'intérêt général dans le cadre d'un service civique, ces entrepreneurs en herbe vont avoir besoin de vous !

Aidez un jeune à réaliser son projet solidaire en devenant « parrain Rêve & Réalise »

Unis-Cité-association pionnière du service civique en France- a créé il y a trois ans en son sein le programme « Rêve & Réalise » : **10 ruches citoyennes** en France où des **jeunes de 16 à 25 ans, quel que soit leur niveau d'études ou leur parcours**, sont accompagnés pour **mettre en œuvre LEUR projet solidaire**.

Pour que ces projets citoyens deviennent réalité, Unis-Cité propose à ces jeunes porteurs de projets mobilisés pendant 8 mois à temps plein d'être :

- Coachés par des salariés d'Unis-Cité spécialisés dans l'accompagnement de jeunes et par des parrains bénévoles (vous peut être !), eux-mêmes entrepreneurs sociaux ou acteurs du monde associatif ou privé, qui leur apportent un regard d'expert et ouvrent leur réseau
- Formés au montage de projet
- « Hébergés » dans un espace de travail collectif
- Indemnisés, car ils bénéficient des avantages et du statut du Service Civique

LE SERVICE CIVIQUE : UN DISPOSITIF NATIONAL EN PLEIN ESSOR

Le Service Civique crée une nouvelle dynamique pour la jeunesse !

C'est un dispositif à la fois utile aux jeunes et à la société

Inspiré par Unis-Cité, le Service Civique a été créé par la loi du 10 mars 2010¹ *:

Il permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent, de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, à temps plein, pour une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général.

2011 : 15 000 jeunes étaient concernés par le Service Civique. **D'ici à 2014, le Service Civique a vocation à mobiliser 1 jeune sur 10.**

LES JEUNES

Nous recherchons la plus grande diversité de volontaires, il n'y a donc pas de profil type. Certains peuvent présenter (ou non) l'une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Faible niveau de formation ou de qualification
- Milieu social défavorisé,
- Risque de discrimination en raison de l'origine ethnique, d'un handicap physique...
- Absence de réseau de relations professionnelles.

=> En tout cas, ces jeunes ont envie de créer un projet d'intérêt général !

¹ Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique - Décret n°2010-485 du 12 mai 2010 relatif au service civique



VOTRE ROLE SI VOUS L'ACCEPTEZ

1. Vous êtes entrepreneur ou intrapreneur, vous savez ce que c'est que de commencer avec rien, de tout construire. Les portes qui se ferment, la difficulté de surmonter chaque jour les barrières administratives, le doute, la solitude de celui qui défriche... Bref, vous êtes déjà passé par le chemin que ces jeunes vont emprunter.

2. Vous avez par ailleurs de réelles aptitudes relationnelles et une capacité de prise de recul, vous aimez coacher des jeunes pour les aider à grandir ? Le but est vraiment de créer un rapport d'échange équilibré. Il n'y pas d'un côté celui qui sait et qui explique et de l'autre le jeune qui écoute. L'enjeu est vraiment de créer une relation de respect mutuel, d'écoute et de confiance.

=> Alors l'idée est toute simple : partagez votre expérience et permettez à un jeune de cheminer un peu plus sereinement sur le chemin de la prise d'initiative !

Le parrainage est une **démarche personnelle et bénévole**. Il est important que des affinités et une relation de confiance se créent entre le parrain et son filleul. C'est d'ailleurs au travers de cette confiance mutuelle que le parrain trouvera un enrichissement personnel.

Le parrainage est une formule de collaboration inscrite dans le temps (au moins 8 mois). Dans certains cas elle peut être amenée à se poursuivre.

Le parrain aide son filleul grâce à son expérience professionnelle, ses savoirs faire et ses savoirs être mais en aucun cas, le parrain n'a à se substituer dans les démarches de son filleul.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les parrains sont recrutés localement. Les jeunes peuvent être seul, à 2 ou à 3 sur leur projet.

Les objectifs en tant que parrain :

- Apporter un regard extérieur sur le projet du jeune : l'aider à se poser les bonnes questions, à mettre de l'ordre dans ses idées, à dégager ce qui est important
- Lui permettre de construire son projet de création pas après pas, l'encourager et l'accompagner dans les moments difficiles
- Lui ouvrir des réseaux

Les rencontres

- 1ère rencontre en novembre avec les jeunes afin de s'assurer qu'il y a une bonne connexion entre vous.

8 rencontres en 8 Mois à raison de :

- **Une rencontre entre parrain et filleul par mois au minimum.** Les rendez-vous sont arrêtés directement par le volontaire et son parrain, de préférence en dehors d'Unis-Cité. Le volontaire prend directement contact avec sa marraine ou son parrain.
- **Dont 3 échanges entre le parrain et le responsable de l'accompagnement professionnel d'Unis-Cité (le Coordinateur Rêve et Réalise), et le filleul.** Ces rencontres en début, milieu et en fin de parcours sont l'occasion d'aborder les points d'avancements et les éventuels freins rencontrés par le parrain dans le suivi de son filleul.

Idéalement si possible:

- Accueillir le jeune ou l'équipe de jeunes à la tête du projet dans un moment clef de votre vie d'entrepreneur
- Participer à la cérémonie de clôture en Juin 2014



Principes généraux sur les rencontres

- Les rencontres ont lieu en dehors des locaux d'Unis-Cité : pour permettre au volontaire une prise de recul et une liberté de parole
- Les rencontres peuvent avoir lieu à n'importe quel moment
- Les rendez-vous sont fixés lors de la séance précédente en concertation entre le parrain et le volontaire.

LES ENGAGEMENTS DU PARRAIN

Le parrain / la marraine, de par sa responsabilité et l'importance de sa relation avec le jeune volontaire, s'engage à :

- Etre une personne ressource,
- Etre ouvert, tolérant et à l'écoute de son filleul,
- Etre disponible
- Favoriser une relation constructive avec le (les) porteur(s) de projet,
- Savoir prendre du recul par rapport à la relation Parrain / Volontaire,
- Favoriser l'enrichissement du volontaire grâce à des compétences ou connaissances culturelles, sociales et/ou professionnelles,
- Coordonner son accompagnement avec le Coordinateur d'Unis-Cité

La responsabilité des démarches projet repose sur le volontaire.

LES ENGAGEMENTS D'UNIS-CITE

- Mettre en relation parrains et volontaires,
- Etre garante des objectifs et de la vocation du programme de parrainage,
- S'assurer de la régularité des rendez-vous entre le parrain et le volontaire : les rencontres sont à minima mensuelles.
- Garantir la neutralité du parrain dans le projet du volontaire
- Communiquer avec le parrain sur les avancées et éventuels points de vigilance du projet du jeune
- Veiller à ce que la relation parrain / volontaire n'ait pas d'impact sur la vie privée de l'un et de l'autre (avec le souci de gérer cette relation et de fixer la bonne distance)

LES ENGAGEMENTS DU JEUNE

- Organiser les rendez-vous avec le parrain
- Informer le parrain sur son projet en veillant à le solliciter en dehors des rendez-vous seulement si c'est nécessaire
- Etre ponctuel et respectueux

Vous êtes intéressé ? Contactez



Mathilde HERISSE
Coordinatrice Rêve et Réalise
Association Unis-Cité – Antenne de Nantes
1, rue de la Porte Gellée - 44200 Nantes
02 51 72 38 54 – 06 08 15 90 14
www.uniscite.fr
www.reve-realise.fr

